



DÉPASSEMENTS DANGEREUX : UNE CAUSE MAJEURE D'ACCIDENTS DE VÉLO EN WALLONIE

L'AWSR publie les résultats d'une étude inédite sur les accidents de vélo en Wallonie. Près de 900 témoignages ont été analysés. Ils révèlent notamment que les accidents seuls sont les plus fréquents et que, parmi les accidents avec un autre usager, 3 collisions sur 10 surviennent lorsque le cycliste est dépassé par un véhicule motorisé.

À l'occasion de la Semaine de la mobilité, qui débute le mardi 16 septembre, l'AWSR souhaite mettre l'accent sur cette problématique et rappeler les règles essentielles à respecter par tous les usagers pour mieux protéger les cyclistes.

Près de 900 accidents passés à la loupe

En 2024, **près de 870 accidents de cyclistes** ont été enregistrés par la police en Wallonie. Mais ce chiffre ne reflète qu'une partie de la réalité : on estime que seuls 10 % des accidents corporels à vélo sont repris dans les statistiques officielles. Derrière ces chiffres donc, des centaines de chutes et de blessures passent sous les radars.

Pour mieux appréhender la problématique, l'AWSR a donc choisi de donner la parole aux premiers concernés. Près de 900 cyclistes réguliers impliqués dans un accident en Wallonie au cours des 12 derniers mois ont partagé leur expérience en répondant à un questionnaire en ligne détaillé. Leurs témoignages, soigneusement analysés, font apparaître des tendances, étroitement liées à la pratique du vélo dans notre région.

1 accident sur 2 à l'heure de pointe

La plupart des accidents analysés (62 %) sont survenus lors de déplacements du quotidien : aller au travail, à l'école ou encore faire des courses. Ces trajets utilitaires exposent davantage les cyclistes car ils s'effectuent souvent à des moments où la circulation est particulièrement importante. On observe d'ailleurs **un pic aux heures de pointe du matin et du soir** (51 %), lorsque cyclistes et véhicules motorisés partagent la route pour les trajets domicile-travail ou domicile-école.

Les autres moments de la journée sont nettement moins concernés, avec seulement 8 % des accidents survenus en soirée ou pendant la nuit.

Les accidents seuls sont fréquents

Parmi les accidents analysés, **près de 6 sur 10 (59 %)** impliquent un cycliste seul. Ils surviennent le plus souvent lorsque le cycliste heurte un obstacle (poteau, barrière ou objet) ou un animal (48%), qu'il chute suite à un problème de revêtement (perte d'adhérence ou mauvais état) (36%) ou qu'il perd le contrôle de son vélo sans influence extérieure (16%).

Ces résultats montrent l'importance, pour les cyclistes, d'anticiper les risques, mais aussi la nécessité de poursuivre les efforts pour améliorer l'infrastructure et renforcer la sécurité des trajets cyclables.

Les blessures sont relativement fréquentes, que ce soit lors d'un accident seul (74 %) ou d'une collision avec une voiture (67 %), avec une gravité plus importante lorsqu'un véhicule motorisé est impliqué. Cela confirme la vulnérabilité physique des cyclistes en cas de collision. À noter que **la grande majorité** d'entre eux (87 %) **portaient un casque** au moment de l'accident.

Dépassements et refus de priorité : les principaux dangers

Lorsqu'un autre usager est impliqué, le plus souvent motorisé, les manœuvres de dépassement constituent l'une des principales causes d'accident. **Dans 3 cas sur 10 (30 %), la collision survient lorsque l'usager motorisé dépasse le cycliste.** Près d'un tiers des accidents avec un autre usager analysés auraient donc probablement pu être évités si la distance de sécurité avait été respectée.

Le refus de priorité à l'égard du cycliste est un autre facteur important. Il est à l'origine d'environ un quart des accidents survenus à un carrefour (24 %). Dans 1 cas sur 14 (7 %), l'accident se produit lorsqu'un autre usager coupe une infrastructure cyclable.

La Semaine de la mobilité : un moment pour sensibiliser

À l'occasion de la Semaine de la mobilité, l'AWSR souhaite mettre l'accent sur les comportements qui permettent de renforcer la sécurité des cyclistes.

Plusieurs messages essentiels seront rappelés aux automobilistes : respecter les distances de sécurité lors d'un dépassement (1 mètre en agglomération et 1,5 mètre en dehors) et considérer les cyclistes comme des usagers de la route à part entière, notamment en matière de priorité. Du côté des cyclistes, l'accent sera mis sur l'importance d'adopter une conduite anticipative et défensive, de veiller à sa visibilité et de respecter le Code de la route.

L'AWSR insiste également sur l'importance du partage de la route, une cohabitation appelée à devenir encore plus essentielle avec l'essor de la pratique du vélo et le développement d'une mobilité plus durable.

Ensemble, partageons mieux la route pour préserver la vie de tous.

Contact Presse

Belinda DEMATTIA

0498/048.361

belinda.demattia@awsr.be

www.awsr.be

